

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 1 of 14

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

Identificateur de produit

Numéro de la matière : **1004196**

Nom commercial : **FMLT599**
CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Revêtement céramique destiné à subir un traitement thermique sur le verre et la céramique.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Ferro Spain, S.A.
Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5
12550 Almazora (Castellón)

Téléphone : +34964504450
Téléfax : +34964504421
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : gestion.msds@ferro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local : +(33)-975181407
CHEMTREC Numéro International : 1-703-527-3887 appelez gratuitement

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1A	H360Df: Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Toxique pour la Reproduction, Catégorie 1	R61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
---	---

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 2 of 14

Nocif	R20/22: Nocif par inhalation et par ingestion.
Toxique pour la Reproduction, Catégorie 3	R62: Risque possible d'altération de la fertilité.
Dangereux pour l'environnement	R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R33: Danger d'effets cumulatifs.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	:	H302 H332 H360Df	Nocif en cas d'ingestion. Nocif par inhalation. Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
		H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
		H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence	:	Prévention: P201 P260 P273 P281	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
		Intervention: P308 + P313 P391	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
65997-18-4 frites, produits chimiques (contient plomb)

Étiquetage supplémentaire:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3 Autres dangers

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 3 of 14

Pas d'information disponible.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
frites, produits chimiques (contient plomb)	65997-18-4 266-047-6 01- 2119548361- 42-xxxx	T-N; R61-R20/22- R33-R62-R50/53	Repr. 1A; H360Df Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 50 - <= 100
Substance VLE :				
kaolin	1332-58-7 310-194-1 /			< 10

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 4 of 14

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.
Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 5 of 14

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles :
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
 - Assurer une ventilation adéquate.
 - Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
- :
- Utiliser un équipement de protection individuelle.
 - Éviter la formation de poussière.
 - Éviter l'inhalation de la poussière.
 - Assurer une ventilation adéquate.
 - Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement :
- Éviter que le produit arrive dans les égouts.
 - Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
 - En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage :
- Ramasser et évacuer sans créer de poussière.
 - Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

- Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger :
- Éviter la formation de particules respirables.
 - Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 - Équipement de protection individuel, voir section 8.
 - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 - Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
 - Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et :
- Éviter la formation de poussière.
 - Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 6 of 14

l'explosion se forme.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entrée interdite à toute personne étrangère au service. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.
- : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Mise à jour	Base
frittes, produits chimiques (contient plomb)	65997-18-4	VME	0,1 mg/m3	Plomb	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire:						
kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m3		2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire:	Valeurs limites indicatives					

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 7 of 14

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m³ le masque anti-poussière est recommandé.
- Protection des mains : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Porter des protections oculaires fermées, ne pas porter de lentilles.
Pour le choix des lunettes de sécurité, se conformer aux normes CEN: EN 165, EN 166, EN 167, EN 168 relatives à la protection contre la poussière, les fumées, les brouillards et les vapeurs. Marquage "CE" de catégorie II.
La visibilité à travers les lunettes doit être optimale et ces éléments doivent être nettoyés sur une base quotidienne; ces protecteurs doivent être périodiquement désinfectés suivant les instructions du fabricant.
Les indicateurs de détérioration peuvent être : le jaunissement des verres, les rayures, éraflures sur les verres.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 8 of 14

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: poudre
Couleur	: blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: non applicable
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: > 500 °C
Point/intervalle d'ébullition	: > 500 °C
Point d'éclair	: , non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: non applicable
Propriétés explosives	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Masse volumique apparente	: donnée non disponible
---------------------------	-------------------------

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 9 of 14

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Stable dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 515,05 mg/kg, Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1,55 mg/l, poussières/brouillard, Méthode de calcul
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible
- Information supplémentaire : donnée non disponible

Composants:

frittes, produits chimiques (contient plomb) :

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 10 of 14

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, rat

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Composants:

frittes, produits chimiques (contient plomb) :

Toxicité pour le poisson : CL50: > 1.000 mg/l, 96 h, Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. : CE50: > 100 mg/l, 48 h, Daphnie

Toxicité pour les algues : CI50: > 1.000 mg/l, 72 h, algues

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : donnée non disponible

Composants:

kaolin :

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : donnée non disponible

Composants:

kaolin :

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 11 of 14

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

Composants:**kaolin :**

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**Produit:**

Evaluation : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique., Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

ADR : 3077
IMDG : 3077
IATA : 3077

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 12 of 14

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (frites, produits chimiques (contient plomb))
IMDG	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (frites, produits chimiques (contient plomb))
IATA	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (frites, produits chimiques (contient plomb), Mixture)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR	: 9
IMDG	: 9
IATA	: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR	
Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M7
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (E), Marchandise emballée, Transport par conteneurs
IMDG	
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
No EMS Numéro	: F-A, S-F
IATA	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 956
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR	
Dangereux pour l'environnement	: oui
IMDG	
Polluant marin	: oui
IATA	
Dangereux pour l'environnement	: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau	: N/A
Catégorie de pollution	: N/A

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 13 of 14

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- EU SVHC - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
- Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement 9a
Quantité 1: 100 t
Quantité 2: 200 t
- Maladies Professionnelles (R. 461-3 du code de la sécurité sociale, France) : N/A: non applicable
- Autres réglementations : Respecter les restrictions d'activité destinées à protéger des substances dangereuses au sens de l'ordonnance relative aux directives de protection des mères et de la loi sur la protection des jeunes travailleurs.

État actuel de notification

- REACH : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse
- US.TSCA : Dans l'inventaire TSCA
- DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.
- AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- ENCS : N'est pas inscrit dans l'inventaire
- ISHL : N'est pas inscrit dans l'inventaire
- KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire
- IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FMLT599		CEFMLT599 Glaze Deco 3rdf pp25kg	
Spécification du produit	RS_FP_301855	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	26.02.2013
Numéro de la matière	1004196	Page	Page 14 of 14

R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
R33	Danger d'effets cumulatifs.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.